

Le vingt et sixieme jour du mois de fevrier an mil 24 cent
quatre vingt quatre. Apres les fiancailles faites par moy. Bullig
nant à cinq et dixieme de paquier dernier en l'eglise parroissiale
de quemperven et les trois proclamations de bans faites par moy a
deux mois de paquier et les quatre premiers du present mois sans aucune
opposition et le droit de mariage, a cause de la minorité de marie
guillon passé en la cour Royale de Lorraine en date de quinzieme jour
mil 24 cent quatre vingt quatre signé les qualz prestres et notaires
trouves aucun empêchement. Andriquet ny Piret venus a ma connoissance
sans aucun empêchement. Publiquement pieux et honno age
d'environ vingt cinq ans et marie guillon agee d'environ vingt
ans et de force consentement mutuel l'oy conjoint en mariage
en presence d'ollivier Panno son pere, et d'un certain Panno son
père, botcazou, marie, le Coquet et plusieurs autres qui jure qu'elle
ont declarez ne scauoir signer et ont receu la consécration nuptiale
de moy pendant le service de la messe selon l'ordinaire de
notre seigneurie de l'eglise. Et par devant
Jean Baptiste
P. de la Roche

top...
pierre harmonie d'age de soixante dix ans on l'aurait
mort puis de hier a prez avoir vecu bel la rime
de penitence, d'hermonie on li de vi a l'age m...
de maladie, a l'ite l'entree l'eglise par...
de qu'on s'en ney harmonie l'eglise l'eglise
assisté au... de la Voiziel me l'eglise
qui l'eglise de Marie Guillou l'eglise
quel le francis a le pape qui ne s'aurait...
O. le Roux. de qu'on s'en ney

int

des bas de la page de la page

Le dixième jour du mois de
novembre l'an mil six centz
soixante neuf Marie Guillou
née le neuvième jour du
mois de novembre fille
de François Guillou et Anne
Gouvy ses père et mère

Daudraunt de Cite dille parois de
 . quinzoung de la freres de
 Broquindy, a l'eglise par moy
 Souffigne Victor de Logise
 Parroissiale dudit quinzoung
 Le parois de marais ou
 l'eglise Guillaume quezou de
 maris Aubry Le quela l'eglise
 par moy de signe ou declare
 notraois signe &

Laurice Leball
 par Victor de
 quinzoung

MARIE Guillon âgée de cinquante quatre ans ayant vécu
en la dernière maladie les sacrements des penitences, eucharistie, et l'extrem-
onctio. Le vingt trois novembre mil sept cent quarante trois et
a été le lendemain enterrée en cette église en présence de Jacques
rannou, de François le fleur et Jean ne rannou ses filles et son
gendre, Jean vigne barre, Jean loyer et plus autres qui ne figurent

J. Rannou ~~seigneur~~ + + 69 III M. de L'Oratoire
Recteur des Coteaux

9 9 9 9